

Sécurité routière - Transport - Levage et manutention

Centre adhérent à l'association ANCIRF (Loi du 1 er Juillet 1901)

# PERMIS CE (Super-Lourd)

Le permis CE permet de conduire un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes avec une remorque ou semi-remorque de plus de 750kg de PTAC.

#### Public:

Tout public détenteur du permis C.

## Prérequis:

- Être titulaire du permis C
- Être reconnu apte médicalement par le médecin agréé (visite médicale d'aptitude à la conduite des véhicules de la catégorie CE)
- Code à repasser (avant l'entrée en formation) si le dernier permis à plus de 5 ans.

## Durée de la formation :

70h de formation soit 2 semaines à temps plein (35h/semaine)

Tarif: Nous contacter

Horaires: De 8h à 12h et de 13h à 17h du Lundi au Jeudi, de 8h à 12h le Vendredi (horaires pouvant

être modifiés)

Date: Nous contacter

#### Objectifs:

Obtention du permis CE.

Le permis CE permet de conduire un véhicule de transports de marchandises de plus de 3.5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) avec une remorque ou semi-remorque de plus de 750 kg de PTAC.

## Encadrement de la formation :

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de MAZE Formation, les formateurs sont tous titulaires de leur diplôme d'enseignements à la conduite.

#### Moyens pédagogique :

- Fournitures pédagogiques spécifiques
- Cours théorique
- Véhicules de la catégorie CE équipés de doubles commandes
- Cours pratique sur piste privée
- Cours pratique en circulation

Résultats attendus : Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

Résultats annuel global: 86% de réussite



**AUTO ECOLE** 

33, avenue de Marville - 35400 SAINT-MALO 02 99 56 23 72

CENTRE DE FORMATION

Impasse de l'Ablette - ZI SUD - 35400 SAINT-MALO 02 99 40 33 24

www.formation-maze.com

Mise en application le 27/07/2021 CHATEAUNEUF - MINIAC-MORVAN - SAINT-JOUAN DES GUÉRETS





Sécurité routière - Transport - Levage et manutention

Centre adhérent à l'association ANCIRF (Loi du 1 er Juillet 1901)

## Documents à fournir pour l'inscription :

- 1 photocopie recto/verso de votre permis de conduire
- 1 photocopie de votre pièce d'identité ou du passeport (en cours de validité)
- La visite médicale
- 1 plaquette de e-photos agrée ANTS
- 4 Enveloppes Timbrées
- 1 Justificatif de domicile de moins de 6 mois

## Information Handicap:

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.

Nom du responsable pédagogique : Mr Stéphane Mazé Personne à contacter au secrétariat : Mme Anaïs de Brye

Personne à contacter en cas de situation de handicap : Mr Stéphane Mazé

Modalités de règlement : Chèque, virement, CB ou espèces.

Lieu: Centre de formation Mazé – Impasse de l'Ablette – Z.A.C. du Routhouan-Saint Malo

## Plan d'accès au site :





AUTO ECOLE

33, avenue de Marville - 35400 SAINT-MALO 02 99 56 23 72

SARL au capital de 8000 €

CENTRE DE FORMATION

Impasse de l'Ablette - ZI SUD - 35400 SAINT-MALO 02 99 40 33 24

www.formation-maze.com

CHATEAUNEUF - MINIAC-MORVAN - SAINT-JOUAN DES GUÉRETS



Agrément n°05990

Siret n°434 686 481 00012





Sécurité routière – Transport – Levage et manutention

Centre adhérent à l'association ANCIRF (Loi du 1 et Juillet 1901)

REF: CE 02.01

# **Programme Permis CE**

## Compétence n°1

## MAITRISER le maniement de l'ensemble dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter.
- Utiliser la boite de vitesse (selon l'équipement).
- Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaine cinématique et leurs principes de fonctionnement.

Durée : Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat

# Compétence n°2

EFFECTUER les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité.

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, à l'ensemble et au transport de marchandises.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels de l'ensemble et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures)
- Savoir réaliser un stationnement en créneau et une mise à quai.
- Savoir réaliser un attelage et un dételage.

Durée : Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat



Sécurité routière – Transport – Levage et manutention

Centre adhérent à l'association ANCIRF (Loi du 1er Juillet 1901)

## Compétence n°3

APPRÉHENDER la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.

- Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique aux ensembles affecté au transport de marchandises), les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport de marchandises).
- Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorités.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Durée : Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat

## Compétence n°4

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...

Durée : Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat.



Sécurité routière – Transport – Levage et manutention

Centre adhérent à l'association ANCIRF (Loi du 1 er Juillet 1901)

# Compétence n°5

## PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite. (régulateur, limiteur de vitesse, ABS,...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

Durée : Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat.

## Modalités d'évaluation des stagiaires :

- Évaluation par le formateur avant présentation à l'examen final
- Examen plateau
- Examen conduite

## Modalités de suivi :

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Enquête de suivi par téléphone entre 3 et 6 mois après la fin de la formation en termes de placement du stagiaire

Résultat annuel global: 86% de réussite

Sanction de la formation : Délivrance du permis CE

Mise en application le 27/07/2021 REF: CE 02.01